

Commune de Saint-Prex
 Chemin de Penguey 1a
 Case postale 51
1162 St-Prex

Epalinges, le 20.06.2022

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 22-VD-21888

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Saint-Prex
 Prélèvement du : 14.06.2022
 Date arrivée : 15.06.2022
 Effectué par : Monsieur TARDY

ÉCHANTILLONS

22-78432 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex
 22-78448 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex
 22-78501 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex
 22-78503 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex
 22-78505 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 1 - Lac Léman, 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162 St-Prex

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 22-78432

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	320 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78448

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.8 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78501

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.9 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78503

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 1 - Lac Léman
 Lieu de prélèvement : 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78505

Prélèvement du : 14.06.2022
Secteur : 1 - Lac Léman
Lieu de prélèvement : 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162
St-Prex
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 20.8 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

P.O. 
LE CHIMISTE CANTONAL

